



CHARTRE D'ENGAGEMENT DE SERVICE DE LA CIPAV

La Cipav travaille en permanence à l'amélioration de la qualité du service rendu à ses assurés. Cette démarche s'inscrit dans un processus d'amélioration continue pour mieux les satisfaire et développer avec eux un lien de confiance durable. Elle se traduit dans une chartre d'engagements de services composée de 8 engagements clés.

8 ENGAGEMENTS FIDÈLES AUX 3 VALEURS DE LA CIPAV

Agir pour la qualité
Réussir ensemble
Conseiller pour satisfaire

8 ENGAGEMENTS AU COEUR DU PROJET D'ENTREPRISE ARIANE DE LA CIPAV

La raison d'être d'ARIANE, le projet d'entreprise de la Cipav pour la période 2023-2025, est « d'apporter aux professionnels libéraux et à leurs proches, à chaque étape de leur vie, un conseil personnalisé et des prestations optimales pour leur retraite et leur prévoyance ».

8 ENGAGEMENTS



Nous proposons des canaux de contacts variés pour vous permettre de nous contacter par tous moyens.



Nous répondons avec efficacité et bienveillance à vos réclamations



Nous vous accompagnons dans vos démarches en vous renseignant sur vos droits et en mettant à votre disposition une information claire et accessible.



Nous engageons notre Action Sociale tout au long de votre vie en proposant des aides ciblées.



Nous répondons à vos attentes et anticipons vos besoins à travers une offre globale de conseils.



Nous contribuons, au sein de la sphère sociale, à la construction d'un service de sécurité sociale toujours plus performant et garant des intérêts des professionnels libéraux.



Nous traitons vos dossiers de retraite le plus rapidement possible.



Nous déployons une démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) avec des actions concrètes.

